

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR à L'ARC DU LOIRET

Agrément n° 6848 du 02.11.76 - siret 404 394 074 00037 ORLEANS - APE 9312Z



Tir en salle 2 X 18 mètres CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL AVEC FINALES

Sélectif au Championnat de France 2017.

à PITHIVIERS

Samedi 04 Février – Dimanche 05 Février 2017

Gymnase PASTEUR, Boulevard PASTEUR 45300 Pithiviers.



Date	Départ	Grefe	Contrôle matériel	Echauffement	Début des tirs
Samedi 04 Février 2017	Départ N°1	9h00	9h45	10h00	10h30
	Catégories : BH - MF - MH - CF - CH – CFBB – CHBB - VF - VH - SVF - SVH - CoVF - CoVH - CoSVH <u>selon quotas</u>				
Dimanche 05 Février 2017	Départ N°2	9h00	9h45	10h00	10h30
	Catégories : JF - JH - SF - SH - CoSF - CoSH - SCRATCH FBB - SCRATCH HBB <u>selon quotas</u>				

Benjamin, Minime.	Trispots verticaux de 60 cm.
Cadet bare bow	Qualification : Cible unique Ø 60 cm. Phases finales : Trispots verticaux de 60 cm.
Scratch bare bow.	Qualification : Cible unique Ø 40 cm. Phases finales : Trispots verticaux de 40 cm.
- Cadet, Junior, Senior, Vétéran et Super Vétéran arc classique. - Senior, Vétéran et Super Vétéran arc à poulies.	Trispots verticaux de 40 cm.
<u>Les phases finales se tirent :</u>	
- Pour les arcs classiques et bare bow selon le système de match en 5 sets. - Pour les arcs à poulies en 5 volées de 3 flèches, aux points.	

- **Arbitres :** Corinne HOUPERT, Jérôme GIRARD, Olivier DESCAZAUX, Jean Jacques TETART, Christian BARILLOT.
- **Engagements :** Jeunes 6,50€, adultes 9€.
- **Podiums et récompenses :** Le samedi et le dimanche après les finales, suivi du pot de l'amitié. Médailles aux 3 premiers de chaque catégorie.
Seront également proclamés les résultats du championnat départemental par équipes de clubs dans les catégories hommes, dames, jeunes classiques/bare bow et la catégorie compound.
- **Remarques :** - CHAUSSURES DE SPORT OBLIGATOIRES (SEMELLES BLANCHES OU NON MARQUANTES).
- TENUE BLANCHE OU DE CLUB SOUHAITEE.
- A PRESENTER AU GREFFE : ATTESTATION DE LICENCE AVEC PHOTO OU PIECE D'IDENTITE.
- **Intendance :** Buffet et buvette sur place.
- **Les inscriptions** sont à enregistrer **UNIQUEMENT** en ligne jusqu'au 30 janvier 2017 à :
http://demulau.hebfree.org/Arclnscription/Salle__4et5-fevrier-2017__Pithiviers/
- **Les règlements** sont à adresser à :
Guy COURATIER _ 56 rue de NEUVILLE - 45760 - VENNECY
Chèque à l'ordre du Comité Départemental de Tir à l'Arc

~ ~ ~ ~ ~

Renseignements auprès de : Guy COURATIER - Tél. : 06 79 75 48 79 (contact greffe le jour du concours)
Mail couratier.guy@orange.fr

**COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR à L'ARC
DU LOIRET**

Le Comité Départemental de tir à l'arc du Loiret organise le championnat départemental de tir en salle les 04 et 05 février 2017 à PITHIVIERS

Modalités d'inscriptions

Rappel : Quotas par arme et par catégorie

Catégories	Arc Classique		Bare Bow		Arc à Poulies		Tir du samedi	Tir du dimanche
	F	H	F	H	F	H		
Benjamin	-	2	-	-	-	-	X	
Minime	3	4	-	-	-	-	X	
Cadet	4	4	3	3	-	-	X	
Junior	4	4	-	-	-	-		X
Senior	8	16	-	-	4	8		X
Vétéran	4	8	-	-	2	4	X	
Super Vétéran	3	8	-	-	-	2	X	
Scratch	-	-	4	8	-	-		X

Le mode de qualification se fera suivant le classement départemental mis à jour par la commission sportive. Fichier visible sur le site du comité départemental dans la rubrique 'Les classements' et nommé : [Classement sélectif au championnat départemental.pdf](#)

Inscription Jusqu'au 30 Janvier 2017, **UNIQUEMENT** en ligne en cliquant sur le lien suivant :

http://demulau.hebfree.org/Arclnscription/Salle_4et5-fevrier-2017_Pithiviers/

- **Pré sélection :**

Sur ce classement, les archers qui s'inscrivent verront leur nom précédé d'une coche et d'un nombre représentant leur position dans le quota par catégorie.

Cette position pourra évoluer en fonction des inscriptions et des scores obtenus durant la saison.

La sélection se fait sur le classement départemental en prenant la moyenne des 3 meilleurs scores.

Au moins une participation à un concours salle est obligatoire pour rentrer dans le classement sélectif.

- **Sélection :**

Seront retenus et sélectionnés dans les quotas définis, les archers qui se sont inscrits et ayant les moyennes les plus élevés dans leur catégorie.

Le 31 janvier 2017, la liste des sélectionnés au championnat sera disponible sur le site du comité départemental.

Si des archers ne peuvent pas ou ne souhaitent pas participer au championnat départemental : MERCI de nous en informer pour permettre aux archers classés à la suite de s'inscrire.

Renseignements auprès de :

Guy COURATIER

Tel : 06 79 75 48 79

Mail : couratier.guy@orange.fr